

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **du 30 DECEMBRE 2020**

L'an deux Mille vingt, le 30 décembre à 18 heures
Se sont réunis les membres du conseil municipal en mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques MARIE, Maire

PRÉSENTS : Mr Jacques MARIE, Mme Véronique BAFRET-LEFEBVRE, Mr Alexandre ZOUARI, Mr Christian BLOT, Mr Alexandre DELAUNAY, Mme Elisabeth EUDE, Mr Francis DREVAL

ÉTAIENT ABSENTS :

Excusés : Mr Georges BERANGER ayant donné pouvoir à Mr Alexandre ZOUARI
Mr Gilles GALLIMARD ayant donné pouvoir à Mr Jacques MARIE
Madame Eléonore VILGRAIN

Madame Elisabeth EUDE a été élue secrétaire de séance

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2020 – VALIDATION DU COMPTE RENDU

Le conseil municipal après en avoir délibéré,
à l'unanimité de ses membres présents ou représentés
ADOpte le compte rendu du conseil municipal du 12 décembre 2020

DÉLIBÉRATION POUR AUTORISER LE MAIRE A LANCER LA PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE CORNIER

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet d'aménagement de la rue Etienne Cornier à Bénerville sur Mer.

Ces travaux seront décomposés en 3 lots :

Lot I : Terrassements, voirie, assainissement (une tranche ferme et une option)

Lot II : Tranchées, réseaux eau potable, électricité BT, Télécoms, électricité BT, éclairage (une tranche ferme)

Lot III : Espaces verts, plantations (une tranche ferme et une option)

La procédure utilisée sera la procédure adaptée en application des articles 27 et 34 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Le coût prévisionnel est estimé par le Maître-d'œuvre à :

Pour le lot I :

334 126 € HT soit 400 951,20 € TTC - tranche ferme

10 780,50 € HT soit 12 936,60 € TTC - option

Pour le lot II :

52 900 € HT soit 63 480 € TTC

Pour le lot III

17 355 € HT soit 20 826 € TTC – tranche ferme

910 € HT soit 1092 € TTC – option

Soit un total de :

Tranches fermes : 404 381 € HT soit 485 257,20 TTC
Options : 11 690,50 € HT soit 14 028,60 TTC

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres
Après exposé du Maire,

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

AUTORISE

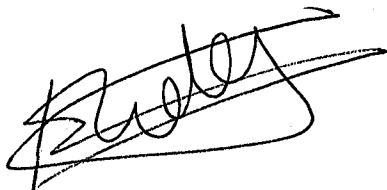
Monsieur le Maire à engager la procédure de passation de marché public, de recourir à un appel
d'offres dans le cadre du projet d'aménagement de la rue Cornier

Et de signer tout document se rapportant à ce dossier

Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif.

La séance est levée à 19 H 00

La secrétaire
Elisabeth EUDE



Le Maire
Jacques MARIE

